

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 6 juillet 2021

Délibération
n°155-2021
Point 4.8.6.19

Point 4.8.6.19 de l'ordre du jour

Création du DU Etat de droit en Europe – Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

EXPOSE DES MOTIFS :

L'objectif du DU est de former des experts sensibilisés aux questions européennes de l'État de droit, valeur fondatrice du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. Il s'agit de questions particulièrement sensibles aujourd'hui en Europe, depuis que certains États européens se sont engagés sur la voie de l'« illibéralisme », ce qui les a conduit à violer les principes de l'État de droit en restreignant l'exercice des droits fondamentaux de leurs citoyens, à porter atteinte aux droits de l'opposition, à la liberté de la presse, à la liberté d'association et à saper l'indépendance de la justice au nom des intérêts de la Nation.

Les étudiants concernés sont pour le moment et principalement des étudiants des universités des États balkaniques qui suivent le master État de droit et droits fondamentaux de l'Université de Sofia (la plupart de ces États souhaitant adhérer à l'Union européenne et devant se conformer aux critères européens de l'État de droit), auxquels se rajouteront progressivement des étudiants français, voire européens intéressés, notamment les étudiants du Master droit des libertés/ droits de l'homme ou autres. Il est donc prévu que, progressivement, le contenu du DU s'enrichisse avec le soutien de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe et qu'un tel DU puisse être également ouvert aux étudiants strasbourgeois du master droit des libertés/droits de l'homme, voire à des étudiants d'autres masters. Dans ce cas les enseignements du diplôme d'université auront lieu en distanciel et en présentiel à partir soit de Strasbourg, soit de Sofia. Le DU « Etat de droit européen » strasbourgeois sera alors adossé au master droit des libertés/droits de l'homme délivré par l'université de Strasbourg (et non pas au master bulgare). L'ouverture du DU Etat de droit aux étudiants strasbourgeois est envisagée à moyen terme à Strasbourg si l'expérimentation du DU en Bulgarie est avérée satisfaisante.

Le 5 juillet 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 28 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création du DU Etat de droit en Europe – Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Ouverture du

Diplôme d'université « État de droit en Europe »

pour 2021_/2022_

I. Nature de la demande

Création d'un DU « État de droit en Europe » t

Date d'approbation par le Conseil de composante : 22 mars 2021

II. Exposé des motifs de la création

-L'université de St Clément d'Ohrid à Sofia, Bulgarie, ouvre en 2020/2021 un master « État de droit et droits fondamentaux » dirigé par le Professeur Hristev destiné aux étudiants des pays des Balkans. La Faculté de droit et l'université de Strasbourg entend coopérer avec l'Université de Sofia en adossant sur ce master bulgare un diplôme d'université strasbourgeois intitulé « État de droit en Europe ». Le DU strasbourgeois, à la différence du master bulgare, est spécifiquement focalisé sur les aspects européens de l'Etat de droit tels que développés par le Conseil de l'Europe, et notamment la Commission de Venise, et l'Union européenne.

-L'objectif du DU est de former des experts sensibilisés aux questions européennes de l'État de droit, valeur fondatrice du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. Il s'agit de questions particulièrement sensibles aujourd'hui en Europe, depuis que certains États européens se sont engagés sur la voie de l'« illibéralisme », ce qui les a conduit à violer les principes de l'État de droit en restreignant l'exercice des droits fondamentaux de leurs citoyens, à porter atteinte aux droits de l'opposition, à la liberté de la presse, à la liberté d'association et à saper l'indépendance de la justice au nom des intérêts de la Nation.

-L'enjeu d'un tel DU est important tant pour le Conseil de l'Europe que pour l'Union européenne et la Commission européenne dans sa Communication du 24 juin 2019 sur le renforcement de l'État de droit a souligné que l'un des objectifs de l'Union européenne était de renforcer la culture « État de droit » en Europe. Constatant une régression de l'Etat de droit partout en Europe, la Communication précise que « le monde universitaire et les systèmes éducatifs des États membres ont tous un rôle à jouer en garantissant une place à l'État de droit dans les débats publics et les programmes éducatifs ». Le DU proposé trouve pleinement sa place dans ce cadre en complétant la formation bulgare par un DU ciblé sur l'Etat de droit en Europe en visant à former des étudiants issus des Etats balkaniques et des Etats d'Europe centrale et orientale qui dans leur futur métier (juge, avocats, défenseur des droits de l'homme, associations humanitaires et autres), fonctionnaires nationaux ou internationaux) chercheront à défendre la conception européenne de l'Etat de droit.

L'idée d'un tel diplôme d'université revient notamment à l'ambassade de France de Bulgarie, qui soutient financièrement le projet. Le Conseil de l'Europe, et plus spécialement le président de la Commission de Venise au sein du Conseil d'Europe, a apporté son plein soutien à ce diplôme car la question de l'État de droit revêt pour le Conseil de l'Europe une importance capitale. Le DU et l'université de Strasbourg sur un thème européen d'une importance aussi primordiale, permet de renforcer le caractère européen de l'université ainsi que ses relations avec les institutions européennes strasbourgeoises et bruxelloises.

L'originalité du DU par rapport au master bulgare est de cibler les aspects européens de l'état de droit tels que ceux-ci sont définis par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. Le master bulgare s'intéressera lui, plus concrètement aux questions nationales d'État de droit qui se posent dans les États d'Europe centrale et orientale et dans les États balkans.

-Le DU « État de droit en Europe » s'inscrit dans l'axe de recherches consacré aux droits fondamentaux de l'Institut de Recherches Carré de Malberg, membre de la Fédération de recherche de l'Europe en mutation (FR 3241) de l'Unistra et qui constitue déjà l'infrastructure de recherche pour les masters Droits des libertés/ Droits de l'homme délivré par la Faculté de droit de l'Unistra.

-Le DU délivré par l'Université de Strasbourg comprend 52,5 heures (TD) d'enseignements en présentiel qui se greffent sur le master « État de droit et droits fondamentaux » délivré par l'Université de Sofia qui comprend, lui, environ 200 heures de cours. Seuls les étudiants inscrits au master bulgare pourront éventuellement être admis au DU et le DU ne sera délivré qu'aux étudiants ayant réussi le master bulgare. Les heures du DU s'ajoutent donc aux 200 heures de cours du master bulgare.

En outre, les 35 heures de cours du DU en présentiel sont complétées par des exercices pratiques spécifiques à effectuer par les étudiants, des conférences à suivre en présentiel ou en distanciel ainsi que par la rédaction d'un mémoire d'une soixantaine de pages environ sur un thème spécifique relatif à l'État de droit en Europe, ce qui contraindra les étudiants à des recherches personnelles conséquentes. Dans le cadre de ces travaux, les étudiants seront suivis par les enseignants strasbourgeois.

-Les étudiants concernés sont pour le moment et principalement des étudiants des universités des États balkaniques qui suivent le master État de droit et droits fondamentaux de l'Université de Sofia (la plupart de ces États souhaitant adhérer à l'Union européenne et devant se conformer aux critères européens de l'État de droit), auxquels se rajouteront progressivement des étudiants français, voire européens intéressés, notamment les étudiants du Master droit des libertés/ droits de l'homme ou autres. Il est donc prévu que progressivement, le contenu du DU s'enrichisse avec le soutien de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe et qu'un tel DU puisse être également ouvert aux étudiants strasbourgeois du master droit des libertés/droits de l'homme, voire à des étudiants d'autres masters. Dans ce cas les enseignements du diplôme d'université auront lieu en distanciel et en présentiel à partir soit de Strasbourg, soit de Sofia. Le DU « État de droit européen » strasbourgeois sera alors adossé au master droit des libertés/droits de l'homme délivré par l'université de Strasbourg (et non pas au master bulgare). L'ouverture du DU État de droit aux étudiants strasbourgeois est envisagée à moyen terme à Strasbourg si l'expérimentation du DU en Bulgarie est avérée satisfaisante.

III. Composante de rattachement :

A. Composantes ou services associées :

Faculté de droit de l'Université de Strasbourg

B. Universités partenaires

Université de St clément d'Ohrid, Sofia, Bulgarie (voir la convention générale signée récemment par les deux universités. L'université de Strasbourg est porteuse du diplôme d'université « État de droit »).

C. Autres partenariats

Un partenariat est en cours avec la Commission de Venise (Commission de la Démocratie par le Droit) créée au sein du Conseil de l'Europe qui soutient ce projet en raison de l'importance que revêt l'Etat de droit.

IV. Responsables de la formation pour l'Université de Strasbourg

Florence Benoit-Rohmer
Professeur
CNU Section 02
Faculté de droit, Place d'Athènes, 67000 Strasbourg
Téléphone : 06 82 58 45 2
Email : florence.benoit-rohmer@unistra.fr

Peggy Ducoulombier
Professeur
CNU 02
Faculté de droit
Place d'Athènes, 67000 Strasbourg
Email : peggy.ducoulombier@unistra.fr

V. Conditions d'admission et public concerné

A. Mode de recrutement / sélection

Le DU est ouvert aux étudiants inscrits dans le cadre du master bulgare « État de droit et droits fondamentaux. » et qui souhaitent suivre additionnellement le DU. Au cas où la capacité d'accueil serait dépassée (maximum 15 étudiants), les étudiants seront sélectionnés en fonction de leur motivation.

B. Effectifs prévisionnels

Effectif minimal d'ouverture de la formation : 5 étudiants

Capacité maximale : 15 étudiants

VI. Modalités d'évaluation des étudiants

- Présentation d'un mémoire sur un thème en relation avec l'état de droit sous la direction d'un des enseignants ou experts participant au DU « État de droit »
- Composition du jury de soutenance du mémoire : 2 membres spécialisés dans les questions relatives à l'État de droit dont au moins un enseignant du « DU État de droit »
- La réussite du DU est conditionnée à l'obtention de la moyenne au mémoire (10/20), du master délivré par l'Université de Sofia et à l'assiduité aux cours.

VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
Benoit-Rohmer Florence	Professeur	02	Faculté de droit	15H TD	Conseil de l'Europe et Etat de droit
Ducoulombier Peggy	Professeur	02	Faculté de droit	15h TD	L'indépendance de la Justice et l'Etat de droit
Jean Paul Jacqué	Ancien Professeur de l'Unistra, expert UE	02		15h TD	Union européenne et Etat de droit
C. Giannopoulos	MC	02	Faculté de droit	En cas de remplacement	

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Expert	Conseil de l'Europe, UE	7,5hTD	Cas pratique

VIII. Enseignements

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	Cours magistral	Cours intégrés	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Temps étudiant	Total (HETD)
Conseil de l'Europe et Etat de droit		1	Connaissance du Conseil de l'Europe, contribution du conseil de l'Europe à la promotion de l'État de droit (convention européenne des droits de l'homme, pluralisme démocratique etc..)		10h					15h
Union européenne et Etat de droit		1	Connaissance de l'Union européenne, procédures sanctionnant les violations de l'État de droit (article 7 TUE, conditionnalité budgétaire, communications de la Commission sur l'Etat de droit, sanctions juridictionnelles etc.)		10h					15h

Indépendance de la justice et État de droit		1	Connaissance de la jurisprudence de la cour européenne des droits de l'homme sur l'indépendance de la justice comme élément de l'État de droit		10h					15h
Cas pratiques État de droit		1	Apporter des solutions concrètes aux difficultés o-soulevées par des questions portant sur l'État de droit. Promouvoir l'État de droit		5h					7,5
				Total	35					52,5

CM = cours magistraux
CI = cours intégrés
TD = travaux dirigés
TP = travaux pratiques
TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère : toutes le sont en anglais

IX. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations** : évaluation par les étudiants
- **Évaluation des enseignements** : évaluation par les étudiants
- **Conseil de perfectionnement** :
- **Autres dispositifs, le cas échéant** : un conseil qui réunira chaque année les enseignants et les experts participant au DU ainsi que le responsable du master bulgare « Etat de droit et droits fondamentaux » qui, au vu des informations fournies par les étudiants et de leur propre ressenti , proposeront des améliorations à apporter au DU.

X. Budget prévisionnel

Rappel : le DU doit s'autofinancer d'où un budget initial relativement faible

1.35h de cours magistraux

2. Frais de voyage et de séjour pour 4 personnes :3 nuits d'hôtel et un voyage en avion

-Ces frais seront couverts en partie par l'Ambassade de France de Bulgarie qui financera le DU à hauteur de 3000 euros ou plus si nécessaire .

-En outre, 2 missions Erasmus sont prévues avec l'université de Sofia

-Enfin, le Conseil de l'Europe devrait financer le voyage et le séjour de l'expert qui participera au DU

L'ambassade de France s'est engagée à financer une grande partie du DU (enseignements non financés par Erasmus et droits d'inscription des étudiants).

Les cours ayant lieu en Bulgarie, le DU est géré conjointement par l'Université de Sofia et l'Université de Strasbourg. Des droits d'inscription seront versés à l'Université de Strasbourg

A. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE () ou MASTER ()

Cocher ce qui convient en fonction du niveau de recrutement du diplôme

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant de lignes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN BULGARIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Ambassadrice

Sofia, le 21 juin 2021

2021-0296052

Monsieur le Président,

L'Ambassade de France en Bulgarie, et son service de coopération universitaire et scientifique auprès de l'Institut français de Bulgarie, œuvrent depuis des décennies pour le développement de la coopération dans le domaine du Droit entre la France et la Bulgarie, en soutenant le développement et l'activité de la Filière francophone Droit de l'Union européenne de l'Université de Sofia Saint-Clément d'Ohrid depuis sa création, datée de 2007. Ce soutien apporté par le service de coopération universitaire et scientifique vise la transmission de l'expertise française dans le domaine juridique, au cœur de la formation universitaire des futurs juristes bulgares. Aujourd'hui, cette filière est un outil de partenariat dynamique d'échange de compétences et fait partie des 11 filières universitaires francophones d'excellence dans le pays.

Dans le cadre de ce partenariat, l'Ambassade de France en Bulgarie soutient depuis des années les Journées juridiques francophones, organisées à Sofia par le programme de master Droit de l'UE de la faculté de Droit de l'Université de Sofia. Les deux premières éditions ont eu un véritable succès dans le milieu juridique bulgare. Cette année encore, l'Ambassade s'est engagée à apporter son aide pour la troisième édition de cet événement réussi et utile, du 13 au 15 octobre prochains et 11 enseignants-chercheurs français sont invités à intervenir.

Une continuation logique de ces échanges de qualité vient s'ajouter : celle de la création à l'Université de Sofia d'un Master II sur la *Protection des droits de l'Homme et de l'État de droit* jumelé avec un diplôme de l'Université de Strasbourg. Ce projet s'inscrit parfaitement dans la politique de coopération universitaire et scientifique de l'Ambassade et réunit les meilleurs acteurs académiques dans le domaine juridique. Nous apporterons notre soutien et engagement, de patronage, mais également d'appui logistique, à la hauteur de nos capacités.

Espérant avoir ainsi le plaisir de voir ce projet aboutir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Florence Robine

Monsieur Michel DENEKEN
Président de l'Université de Strasbourg
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex